



DÉPARTEMENT

CHER

CANTON

LA GUERCHE SUR L'AUBOIS

COMMUNE

CORNUSSE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL

du 25 janvier 2019

L'an 2019 et le 25 janvier à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, dans la salle du Conseil municipal à la Mairie sous la présidence d'Édith RAQUIN, Maire.

Présents : Mme RAQUIN Édith, Maire, Mmes : GUÉZET Carole, RICHTIN Marie-Ange, MM : FOURRÉ Jean-François, GUIHARD Olivier, LEMAHIEU Daniel, MOMOT Hervé, PÉNARD Jean-Louis

Absents ayant donné procuration : Mme GIRARD Sandrine à Mme RAQUIN Édith, M. BISSON Philippe à M. GUIHARD Olivier

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 10
- Présents : 8

Date de la convocation : 17 janvier 2019

Date d'affichage : 17 janvier 2019

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous-Préfecture de Saint Amand Montrond le 31 janvier 2019 et publication ou notification du 31 janvier 2019 sur le panneau d'affichage de la mairie.

A été nommé secrétaire : M. PÉNARD Jean-Louis

Le compte-rendu du 30 novembre 2018 est adopté à l'unanimité.



Délibération 2019 - 01 : [Délibération annulée et remplacée par la délibération 2019 - 02.](#)

Délibération 2019 - 02 : [Utilisation anticipée des crédits d'investissement 2019.](#)

Madame le Maire rappelle qu'en application de l'article L1612-1 du CGCT, jusqu'à l'adoption du budget de l'exercice 2019 de la commune et dans le but d'optimiser la gestion de la commune, l'exécutif de la collectivité territoriale peut autoriser par anticipation l'engagement, la liquidation et le mandatement des crédits d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'année précédente, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Dépenses

Crédit ouvert au BP 2018 = 14 818.40 € x 25 % = 3.704,60 €

Sur cette base, il est proposé d'autoriser l'ouverture anticipée en dépenses d'investissement pour l'exercice 2019 des crédits suivants :

- Fresque de la Grande Guerre au cimetière - cpte 2181 / 25 pour un montant de 3.704,60 €.

Le Conseil Municipal ayant entendu l'exposé de Madame le Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les crédits inscrits en section d'investissement du budget primitif 2018,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,

DÉCIDE d'ouvrir par anticipation au Budget 2019, les crédits d'investissement proposés ci-dessus.

S'ENGAGE à reprendre les crédits budgétaires ouverts dans le cadre de cette délibération lors du vote du Budget primitif 2019.

À l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)